

Minorités linguistiques et société Linguistic Minorities and Society



Les minorités francophones canadiennes face à l'immigration : particularismes et représentations de la diversité ethnoculturelle dans les milieux associatifs

Christophe Traisnel, Isabelle Violette et Nicole Gallant

Numéro 2, 2013

Petits dérangements : minorités linguistiques et migrations
Minor Upheavals: Linguistic Minorities and Migrations

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1014843ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/1014843ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques / Canadian
Institute for Research on Linguistic Minorities

ISSN

1927-8632 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Traisnel, C., Violette, I. & Gallant, N. (2013). Les minorités francophones canadiennes face à l'immigration : particularismes et représentations de la diversité ethnoculturelle dans les milieux associatifs. *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, (2), 9–28.
<https://doi.org/10.7202/1014843ar>

Résumé de l'article

Dans cet article, nous documentons la manière dont, au sein des minorités francophones canadiennes, les discours identitaires produits par les militants du milieu associatif articulent la notion de « diversité culturelle » et l'immigration. À travers une comparaison entre l'Acadie du Nouveau-Brunswick, la francophonie ontarienne et la francophonie de Colombie-Britannique, nous faisons ressortir les convergences et les divergences quant aux types de critères mobilisés pour définir et légitimer l'appartenance à la francophonie locale. Nous analysons en particulier la place occupée par la diversité culturelle dans la formalisation de discours identitaires marqués tout à la fois par leur dimension ethnique et civique.

Les minorités francophones canadiennes face à l'immigration : particularismes et représentations de la diversité ethnoculturelle dans les milieux associatifs

Christophe Traisnel

*Professeur
Département de science politique
Université de Moncton*

Isabelle Violette

*Professeure
Département d'études françaises
Université de Moncton*

Nicole Gallant

*Professeure-chercheure
INRS Urbanisation Culture Société*

Résumé

Dans cet article, nous documentons la manière dont, au sein des minorités francophones canadiennes, les discours identitaires produits par les militants du milieu associatif articulent la notion de « diversité culturelle » et l'immigration. À travers une comparaison entre l'Acadie du Nouveau-Brunswick, la francophonie ontarienne et la francophonie de Colombie-Britannique, nous faisons ressortir les convergences et les divergences quant aux types de critères mobilisés pour définir et légitimer l'appartenance à la francophonie locale. Nous analysons en particulier la place occupée par la diversité culturelle dans la formalisation de discours identitaires marqués tout à la fois par leur dimension ethnique *et* civique.

Abstract

In this paper, we examine how activists involved in local Francophone minority associations refer to the concepts of “cultural diversity” and immigration in their identity discourse. By comparing New Brunswick Acadians, Franco-Ontarians and French-speaking British Columbians, we are able to show similarities and differences with regard to the criteria used to define and to legitimize belonging to the local Francophone community. We analyse in particular the role of cultural diversity in the identity discourses which include both an ethnic *and* a civic dimension.

Problématique : minorité, immigration et milieu associatif

Dans cet article, nous nous intéressons à la manière dont, au sein des minorités francophones canadiennes, les discours identitaires produits par les militants et les militantes du milieu associatif sont articulés autour de la notion de « diversité culturelle », et plus particulièrement de l'immigration. Il s'agit d'examiner comment les conditions sociodémographiques issues de la mondialisation des marchés économiques et culturels façonnent la mise en mots du « nous » communautaire à travers un processus complémentaire de particularisation et de dissociation. En effet, en dépit d'un contexte politique canadien unique, « les » francophonies canadiennes tendent à se dissocier les unes des autres et à produire des réflexions identitaires distinctes : l'immigration francophone ne touche pas de la même manière chaque communauté et n'influence pas non plus de la même manière les réponses identitaires apportées par chaque communauté quant à l'intégration de ces francophones « venus d'ailleurs ». Cette immigration, porteuse de diversité culturelle, questionne donc directement le processus de particularisation identitaire des communautés francophones du Canada. Nous proposons ici une analyse comparative de trois communautés francophones en situation minoritaire – l'Acadie du Nouveau-Brunswick, la francophonie ontarienne et, dans une moindre mesure, la francophonie de la Colombie-Britannique – afin de faire ressortir les convergences et les divergences quant aux types de critères mobilisés pour définir et légitimer l'appartenance à la francophonie locale.

En raison du lien étroit qui lie « nation » et « citoyenneté » dans les sociétés modernes, il est pertinent d'examiner comment le discours militant francophone minoritaire se modèle ou non aux exigences libérales de l'égalité et de l'inclusion sociale très fortement prisées par l'idéologie nationalitaire canadienne. Il s'agit d'un défi de taille pour ces communautés francophones qui, tout en revendiquant une reconnaissance politique au sein de l'État canadien sur les bases d'une légitimité historique ethnonationale, doivent désormais faire elles-mêmes la démonstration d'une ouverture et d'accommodements¹ à l'égard de leurs propres « minorités² » et de la diversité qui s'y exprime. Tout en rappelant l'argument démographique qui tend à conditionner un rapport utilitariste à l'immigration en milieu francophone

1. L'exemple le plus probant de cette tension est sans doute celui du Québec, où elle a été exacerbée au moment de la tenue de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles (Bouchard-Taylor) en 2007. Dans le cas de la francophonie canadienne hors Québec, les consultations publiques organisées par la Fédération des communautés francophones et acadienne entre 1999 et 2001 (série « Dialogue »), et réactualisées en 2007 au Sommet des communautés francophones et acadiennes, marquent également un souci d'inclusion et une conscience d'un rapport aux autres en dehors de l'opposition à l'anglophonie. En revanche, les termes du débat ne sont pas les mêmes en raison du déficit d'autonomie politique et d'appareillage étatique au sein des communautés francophones minoritaires.
2. Un certain nombre de travaux ont avancé l'idée que les immigrants de langue française en milieu francophone minoritaire sont à concevoir comme les minorités de la minorité (Quell, 2000; Madibbo 2004; Gallant 2007b et 2011; Violette, 2010). La recherche d'Amal Madibbo (2004) sur les Noirs francophones au sein de la communauté franco-ontarienne constitue sans doute l'une des illustrations les plus abouties des rapports de pouvoir institutionnalisés qu'implique cette notion de minorité dans la minorité.

minoritaire, Farmer (2008 : 122) souligne les enjeux identitaires que ces mouvements migratoires suscitent :

Par contre, et par la force des choses, les milieux minoritaires sont construits comme des milieux qui se protègent. Ce sont des milieux qui se définissent à partir de frontières linguistiques et culturelles. La problématique de l'identité (qui sommes-nous?) et de son rapport à l'altérité (qu'est-ce qui nous distingue des autres?) s'avère nécessaire en contexte minoritaire. Par la même occasion, elle a l'effet de repousser ou de chasser une population qu'on cherche à attirer (une population différente du « nous » au départ et donc en dehors du « nous »).

En effet, historiquement, des représentations axées sur les particularismes (traits distinctifs de la religion et de la langue) par rapport au groupe majoritaire ont constitué un levier important pour préserver l'entité et l'unité du groupe et pour contrer l'assimilation à la majorité anglophone. Cette stratégie défensive a pris la forme à partir des années 1960 d'un nationalisme institutionnel qui, suivant une conception modernisante de la nation³, a consisté en la création d'espaces homogènes de langue française (Heller, 2011, voir ch. 5 et 6). Dans cet esprit, l'école ainsi que les associations et les organismes porte-parole de la francophonie canadienne sont construits comme des lieux-remparts protégeant la pratique unilingue du français et assurant la vitalité de la communauté, suivant le lien langue-culture-identité. Directement lié à l'obligation légale pour le gouvernement fédéral de protéger les minorités de langue officielle, ce réseau associatif et institutionnel francophone entretient toutefois une relation ambiguë à l'État canadien, par rapport auquel il se trouve à la fois chien de garde des droits linguistiques et bénéficiaire de ressources matérielles par l'octroi de fonds et de subventions, dans une double logique de protection du minoritaire contre le risque d'assimilation et de pacification de la société contre les risques de conflits linguistiques (Traisnel, 2012a et b). La prise en charge du dossier de l'immigration par les associations de représentation nationale et provinciales telles que la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick et l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario témoigne de cette posture : tout en réclamant des ressources et des structures en matière d'accueil et d'intégration en français au nom du principe de la dualité linguistique, ces acteurs institutionnels sont amenés à reconfigurer leur discours identitaire autour d'une adhésion volontaire et participative afin de remplir les exigences politiques multiculturalistes associées à l'idée d'une citoyenneté canadienne vécue en français⁴. En d'autres mots, ce milieu associatif renvoie à des espaces discursifs dominants et fortement institutionnalisés qui renseignent sur qui compte comme « francophone » à l'heure actuelle, notamment en assurant une part importante de l'image publique

3. Le lecteur se référera à l'ouvrage de Monica Heller (2011) pour une historicisation des discours idéologiques tenus sur la langue, l'identité et la nation au Canada francophone depuis les années 1950, en lien avec les transformations économiques et politiques.

4. Le contenu du site Web de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) fait justement appel à de nombreuses reprises à l'expression « citoyens de langue française ».

par laquelle la communauté francophone est représentée et rendue visible. Il s'agit donc d'un site d'enquête primordial pour questionner l'intégration symbolique des immigrants francophones, c'est-à-dire leur inclusion dans les discours et dans les représentations à titre de membres à part entière de la collectivité.

La question de la diversité ethnoculturelle au sein du milieu institutionnel francophone a d'ailleurs fait l'objet d'un certain nombre de recherches qui ont mis en évidence les conflits et les formes de résistance aux logiques de différenciation et d'exclusion ayant cours au sein de l'école de langue française et des associations communautaires francophones (Heller, 1999 ; Quell, 2000 ; Farmer, Kabeya, Labrie et Wilson, 2003 ; Madibbo, 2004). En mettant l'accent sur l'analyse des pratiques linguistiques et sociales, ces recherches ont montré les rapports de pouvoir qui se jouent dans la distribution de ressources économiques et symboliques à travers diverses stratégies de légitimation et d'hégémonisation, notamment en ce qui a trait au membership, à l'accès aux postes de décision et aux formes de représentation politique. L'enjeu symbolique de l'inclusion au sein de ces associations a également été posé par l'entremise d'un débat sur leurs dénominations (Dalley et Ruest-Paquette, 2010, dans le cas de l'Association canadienne-française de l'Alberta). Gallant et Belkhodja (2005) ont montré pour leur part que les discours véhiculés dans la documentation officielle et sur les sites Internet des associations francophones conçoivent difficilement l'immigration en dehors du rapport à l'altérité. Ainsi, malgré une volonté politique d'inclusion, l'immigrant demeurerait cet « autre » en dehors du « nous », envers lequel la communauté francophone « de souche » doit s'ouvrir. On note toutefois une évolution rapide de ces discours officiels dans les dernières années (Gallant, 2010).

Dans la suite de ces travaux mais également de nos recherches respectives sur l'Acadie et la construction politique de l'identité acadienne (Traisnel et Violette, 2010 ; Violette et Traisnel, 2011 ; Gallant, 2007a, 2007b, 2008 et 2011), cet article vise à mettre en perspective les approches identitaires mises en discours par les *militants* du milieu associatif de trois communautés minoritaires, qui en constituent, à l'extérieur de la documentation officielle, les principaux producteurs. Par ailleurs, tout en étant un indicateur des représentations de la diversité au sein de la société d'accueil, le discours tenu par les leaders de ces associations et organismes est aussi un des principaux moteurs de son changement. Selon Andrew (2008), ces espaces ont donc comme rôle de proposer un discours sur soi ou un « récit » qui soit délibérément et ouvertement favorable à l'intégration des nouveaux arrivants à la communauté. Après leur arrivée et la réponse à leurs besoins primaires par les services d'établissement, les immigrants ont aussi des besoins plus sociaux d'intégration qui constituent un facteur déterminant de leur rétention (Laaroussi et Angeneau, 2005). Par conséquent, l'installation à long terme d'immigrants a également partie liée avec leur sentiment d'acceptation et d'appartenance au sein de leur communauté d'accueil, ce qui est directement lié aux attitudes de la population locale.

Dans la section qui suit, nous présentons notre approche méthodologique tout en discutant de manière plus approfondie de la notion même de « militant ». Cela nous permettra d'analyser ensuite les positionnements identitaires des militants interviewés à partir d'une tension entre les approches ethnique et civique de la nation, dont nous justifions la pertinence comme grille d'interprétation. Enfin, nous mettons en évidence le rapport à la diversité culturelle chez les militants afin d'aborder plus directement la question de l'immigration.

Militer en francophonie canadienne : entre collaboration et contestation

Les traits de discours analysés dans le cadre de cet article sont issus d'entretiens semi-dirigés menés auprès d'une trentaine de militants et de militantes de différents organismes des communautés francophones dans les trois régions concernées entre 2007 et 2010. Le terme « militant » est à comprendre dans son sens large comme une personne qui est directement engagée au sein d'institutions / organismes francophones soit à titre d'employée, soit à titre de bénévole dans des domaines aussi variés que la culture, l'éducation, le journalisme, la pastorale et les associations jeunesse. Il s'agit donc de personnes qui sont constamment appelées, dans le cadre de leurs fonctions associatives, à réfléchir aux cadres de référence identitaires de leur communauté et qui produisent des documents et des discours publics à ce sujet. Pour cause, ils nous ont semblé bien positionnés pour construire un discours réflexif sur les changements et les tensions identitaires qui touchent à la définition du groupe. Les entretiens ont été amorcés autour du thème central du parcours du militant interviewé en abordant son histoire familiale, les expériences personnelles déterminantes sur le plan de son engagement pour progressivement, et de manière souvent imbriquée, passer aux principaux enjeux de la communauté, à l'avenir de celle-ci, aux changements vécus depuis les dernières décennies, et ce, afin de mieux saisir comment les militants construisent une « certaine idée » (la leur) de l'identité, en fonction de leurs propres valeurs, croyances et cadres de référence. La question identitaire collective est donc tissée à travers une trame narrative biographique qui fait écho à ce que Giddens (1991) appelle la construction du soi (*self*) comme projet réflexif dans le contexte de la modernité tardive. Il s'agit ainsi de considérer la parole individuelle comme s'inscrivant dans des régimes d'expression et de communication sociaux plus larges qui normalisent et régularisent le sens donné aux actions, aux projets, aux changements vécus et qui renseignent sur les cadres de référence définissant la communauté. Dans cette perspective, ce recueil de « paroles de militants » nous permet d'accéder à la thématique de l'immigration à travers les cadres de référence identitaires communément utilisés dans le milieu associatif francophone.

Le choix du terme « militant » peut susciter quelques réserves à cause des nombreuses connotations qui peuvent y être rattachées – positives ou négatives selon les milieux.

Pourtant, ce concept a trouvé depuis maintenant une trentaine d'années sa juste place notamment en sociologie politique dans la littérature plus généralement consacrée à la thématique des formes de participation politique et sociale, au point de nourrir un domaine d'étude, celui de la « sociologie du militantisme » (Fillieule et Pudal, 2010 : 163). La notion de militantisme désigne ainsi communément en sociologie politique la « participation active et bénévole à un parti ou à une organisation sociale », étant entendu que le militantisme se distingue d'un côté de la simple adhésion passive à une organisation, mais aussi d'un autre côté de toute forme de travail salarié, laissant indécise, s'agissant du cas du permanent rémunéré pour son travail, la frontière entre l'activité salariée et l'engagement militant (Hermet, Badie, Birnbaum et Braud, 2001 : 165). Plus précisément, le militantisme désigne les réflexions produites autour de la défense d'une cause commune et les actions entreprises visant à mobiliser des ressources à travers le choix d'un répertoire d'action adapté à la cause défendue. Au Canada francophone, la figure du militant est habituellement conçue comme étant le produit d'un nationalisme modernisant et contestataire. La création d'un milieu associatif dans les années 1970 et 1980 voulant assurer et protéger la pratique du français en dehors des pressions assimilationnistes de l'anglais est en effet directement liée à cette idéologie nationale, tout comme le projet de « faire société » (Thériault, 2007) en français. Or, l'institutionnalisation progressive de ce militantisme linguistique, par le biais des politiques fédérales visant à associer plus étroitement les acteurs communautaires à la gestion des services en français, a eu comme conséquences, entre autres, de nuancer quelque peu la portée protestataire du militantisme communautaire et d'inscrire l'action des organismes dans une dynamique plus collaborative (Traisnel, 2012a : 69). Le réseau institutionnel de la francophonie minoritaire est ainsi étroitement lié aux objectifs politiques fixés par les gouvernements fédéral et provinciaux. Comme nous serons à même de le constater plus loin dans l'analyse des productions discursives, les interviewés sont des acteurs qui, dans leurs représentations de l'identité communautaire, procèdent moins par choix que par agencement de plusieurs cadres de référence identitaires distincts au sein desquels ils font évoluer leur discours personnel. Avant d'y arriver, il nous faut toutefois tenir compte de certaines particularités dans le profil des participants et des participantes, et ce, en fonction, des trois terrains d'enquête respectifs.

Cas : immigration et francophonie au Nouveau-Brunswick, en Ontario et en Colombie-Britannique

Le terrain acadien regroupe 13 entretiens avec des militants et des militantes des trois principales régions francophones du Nouveau-Brunswick, soit le Sud-Est, le Nord-Est et le Nord-Ouest (Madawaska). Le terrain ontarien compte également 13 entretiens, répartis presque à parts égales entre Ottawa (7) et Sudbury (6). Le terrain britanno-colombien étant

encore à l'étape exploratoire, nous n'y avons mené que six entretiens⁵, tous à Vancouver. Sans pour autant avoir visé un échantillonnage sociologique proportionnel des participants, nous avons assuré une représentation des deux sexes⁶, de différentes tranches d'âge, de professions et de formations postsecondaires de manière à recueillir une diversité de parcours et de points de vue militants. Le point d'intérêt eu égard à notre problématique demeure toutefois l'origine ethnique et le lieu de naissance des militants interviewés. Il nous a semblé pertinent de les mettre en parallèle avec la composition démographique des francophonies en situation minoritaire du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. Nous en soulignons ici les grandes tendances.

La communauté acadienne représente près du tiers de la population du Nouveau-Brunswick et se trouve majoritairement présente dans les trois régions susnommées. Les francophones qui y habitent sont principalement nés dans la province (89 %)⁷, ce qui fait de l'immigration francophone un phénomène encore résiduel (1,55 %). Par ailleurs, bien que plusieurs régions francophones rurales détiennent désormais leur centre d'accueil (notamment le Carrefour d'immigration rurale à Saint-Léonard, le nouveau Centre de ressources pour nouveaux arrivants au Nord-Ouest et le Comité d'accueil, d'intégration et d'établissement des nouveaux arrivants de la Péninsule acadienne), les immigrants se concentrent davantage dans les trois principaux centres urbains (Moncton, Saint-Jean, Fredericton). La province de l'Ontario compte un nombre plus important de francophones que le Nouveau-Brunswick, soit 578 040, mais leur poids démographique est beaucoup plus faible, soit 4,8 %. Le pourcentage de francophones nés à l'extérieur du Canada y est en hausse notable depuis la dernière décennie ; il est passé de 4,8 % en 1996 à 16,6 % en 2006. En Ontario, l'immigration francophone est donc largement plus importante qu'au Nouveau-Brunswick, bien que très inégalement répartie sur le territoire. La proportion numérique de l'immigration francophone varie en effet grandement entre Toronto, Ottawa et Sudbury, pour ne nommer que ces trois villes emblématiques des différentes régions ontariennes. À Toronto, la communauté francophone participe au multiculturalisme canadien et se fonde en quelque sorte au sein de la métropole parmi les multiples communautés ethnoculturelles, alors qu'à Sudbury, la francophonie s'inscrit dans la continuité de l'héritage canadien-français et a tendance à se construire dans un rapport fortement dichotomique à l'anglophonie. Pour sa

5. Les auteurs remercient Corinne Côté, étudiante à la maîtrise en pratiques de recherche et action publique à l'INRS Urbanisation Culture Société, qui a mené les entretiens à Sudbury et à Vancouver en tant qu'assistante de recherche.

6. Dans l'ensemble, la proportion de femmes et d'hommes est à quasi-égalité, avec une légère surreprésentation des hommes militants. En revanche, il est à noter qu'au Nouveau-Brunswick seulement 2 femmes sur 13 font partie du groupe d'interviewés. À notre sens, ce décalage tient davantage au hasard des rencontres qu'à l'absence de femmes au sein du milieu associatif acadien.

7. Il est à noter que les chiffres et statistiques présentés dans cette section proviennent du recensement de 2006 mené par Statistique Canada. Ils sont principalement tirés de la série de documents *Profils de communautés francophones et acadiennes du Canada* disponibles en ligne sur le site de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA, 2009).

part, la Colombie-Britannique d'aujourd'hui ne compte que 1,7 % de francophones sur son territoire, soit environ 70 000 locuteurs dont la première langue officielle parlée est le français. Les francophones sont principalement concentrés dans la grande région de Vancouver, d'où le choix de cette métropole pour la réalisation de nos premiers entretiens de recherche. Par ailleurs, la composition démographique de cette francophonie se démarque des deux autres communautés en cela que seulement 12,5 % des Franco-Colombiens et des Franco-Colombiennes sont nés dans la province. Plus précisément, 57 % des francophones sont nés dans une autre province canadienne alors que 29 % sont nés à l'extérieur du Canada. Il est également pertinent de noter que le pourcentage de francophones d'origine étrangère y a doublé entre 2001 et 2006, passant de 14 à 29 % ; l'immigration francophone est donc en pleine expansion. La communauté franco-colombienne est par conséquent essentiellement une francophonie « venue d'ailleurs », à la fois migrante et immigrante.

Entre les trois communautés, il y a donc une gradation de la proportion de francophones nés à l'extérieur du pays d'est en ouest. En revanche, on constate que cette augmentation du pourcentage d'immigrants francophones est inversement proportionnelle au poids démographique de l'ensemble des francophones à l'échelle provinciale. Nous avons voulu tenir compte dans notre travail de ces spécificités, en diversifiant les lieux de recueil d'entretiens, en nous adressant à des militants francophones nés sur place mais également ailleurs. Dans cette optique, il n'est pas anodin de souligner que les militants rencontrés en Acadie sont tous natifs du Nouveau-Brunswick. Qui plus est, ils inscrivent tous leur histoire familiale dans une généalogie acadienne et/ou canadienne-française qui laisse à voir une valeur partagée d'enracinement historique. À l'inverse, les militants de Vancouver sont tous nés à l'extérieur de la province : trois sont originaires du Québec et sont établis en Colombie-Britannique depuis une vingtaine d'années tandis que les autres y ont immigré depuis les cinq dernières années en provenance de la France, du Congo-Kinshasa et du Mexique, ce qui traduit bien les mouvements migratoires des dernières décennies au sein de la francophonie de cette province. Pour ce qui est du terrain ontarien, il y a une nette différence entre Ottawa et Sudbury. Dans le cas d'Ottawa, les militants proviennent de la ville même, du sud-ouest et du nord de l'Ontario, du Québec, de l'Europe de l'Ouest et de l'Afrique francophone alors que tous les participants de Sudbury sont originaires soit de cette ville, soit d'une autre région de l'Ontario. Par conséquent, la composition même des postes au sein du milieu associatif francophone est à mettre en parallèle avec la composition démographique des communautés, ce qui a des implications au chapitre de leurs discours identitaires. L'expérience migratoire de certains interviewés a fait en sorte, notamment, que la question de la diversité a été abordée plus promptement. Ils ont eu personnellement à se construire une légitimité comme francophones venant d'ailleurs et problématisent ainsi d'emblée la question de l'inclusion identitaire. Il est important par ailleurs de souligner que le thème de l'immigration n'était abordé qu'en fin d'entretien dans le cas où le participant ne l'aurait

pas évoqué de lui-même avant. Il s'agissait ainsi de voir si ce thème était spontanément évoqué par nos interlocuteurs lorsqu'il est question de l'identité collective acadienne, franco-ontarienne ou franco-colombienne⁸. Comme nous le verrons, cela varie grandement d'une communauté à l'autre et d'un lieu d'enquête à l'autre.

Notre analyse comporte des limites du fait de sa méthodologie qu'il convient de souligner. Nous nous penchons uniquement sur les discours et non pas sur les pratiques au sein des structures institutionnelles. Ce faisant, nous ne sommes pas en mesure d'établir de potentiels écarts entre le « dire » et l'« agir ». Par ailleurs, la perspective comparative adoptée ne permet pas d'aller dans le détail de chacun des terrains locaux et vise essentiellement à dresser les grandes lignes de force caractérisant chacune des communautés à l'étude. Notre principal objectif est de comparer les formes d'aménagements et d'affirmations identitaires décelables en regard de l'immigration au sein des trois communautés pour ensuite, dans des recherches subséquentes, creuser ces premiers constats et en proposer des explications étayées par des données de terrain plus complètes.

L'immigration : un facteur de diversification des francophonies canadiennes

L'analyse des discours militants a mis en évidence deux aspects qui nous apparaissent centraux quant aux représentations de l'identité francophone au Canada. Dans un premier temps, nous verrons que les militants et les militantes des trois provinces ont tous des représentations tantôt ethniques et tantôt civiques de l'identité francophone, mais qu'ils cherchent généralement, de manière plus ou moins explicite, à articuler les deux dimensions dans un discours cohérent, révélant par là la mise en mots d'une communauté toujours soucieuse de son authenticité, mais au particularisme « ouvert » à la diversité. En second lieu, nous aborderons les aspects plus contrastés des trois cas. Nous verrons que la diversité culturelle est évoquée plus tôt et plus spontanément par les militants en provenance de lieux où il y a une forte présence immigrante (Vancouver, Ottawa) que par les autres (Acadie, Sudbury). Chez ces derniers, d'autres formes de diversités internes (régionale, identitaire) sont évoquées en premier et semblent davantage être des sources de clivage, pour ne pas dire de conflits, que ne l'est la diversité de type ethnoculturel.

8. En effet, les participants et les participantes étaient sollicités pour parler de leur conception de la communauté francophone locale et de l'identité collective. Tels sont les objectifs de recherche qui étaient communiqués aux interviewés.

Un agencement entre les dimensions ethniques et civiques de l'identité

Le récit identitaire collectif d'une communauté peut tendre vers une approche ethnique ou une approche civique de la nation. Cette dichotomie simple a évidemment certaines limites, qui ont d'ailleurs fait l'objet d'amples débats, et ce, depuis plusieurs années (Schnapper, 1994; Dieckhoff, 1996; Webber, 1999; Zimmer, 2008). L'idéologie de la nation ethnique se fonde sur un cadre de référence qui s'appuie sur une approche filiale de l'identité, faisant explicitement référence aux expériences vécues, positives ou négatives, par des ancêtres communs. L'idéologie de la nation civique (ou nation-contrat), pour sa part, se fonde sur une définition de l'identité faisant usage de critères plus institutionnels ou individuels, laissant à la communauté le soin d'aménager les procédures d'insertion communautaire de celui venu d'ailleurs, et laissant à ce dernier la possibilité de décider (ou non) de cette insertion. Une identité de type civique n'est pas tributaire de caractéristiques naturelles; elle peut s'acquérir selon la volonté de l'individu d'y appartenir.

Notre intention n'est pas ici de contribuer à ce débat théorique sur les formes de nationalisme⁹; nous utilisons plutôt la distinction à des fins analytiques, pour décrire des types de discours, tout en retenant des critiques de ces notions deux nuances importantes. Premièrement, il s'agit non pas de deux types distincts et mutuellement exclusifs, mais plutôt de pôles d'un continuum; des positionnements intermédiaires existent entre ces deux pôles opposés. Deuxièmement, nous utilisons la distinction entre civique et ethnique pour qualifier des éléments du discours et non pas pour caractériser des porteurs de ces discours ou l'ensemble du discours d'un individu, ni la totalité de sa représentation de la nation. Au contraire, justement, nous verrons comment des éléments relevant de chacun des types sont souvent combinés chez une même personne, qui passe d'une position plutôt civique vers un trait plus ethnique ou inversement, sans qu'il n'y ait d'incohérence apparente dans le discours.

À l'instar de Joseph Yvon Thériault (2008), rappelons que les communautés francophones minoritaires ont la particularité de se situer entre l'ethnie et la nation, ce qui semble occasionner chez elles une certaine « indécision identitaire ». Bien qu'elles y répondent de manière quelque peu différenciée, ces communautés sont néanmoins animées par le même type de débat sur les représentations de l'identité. Ainsi, dans les trois terrains, on rencontre des éléments définitionnels tant ethniques que civiques. Ceux-ci surgissent généralement à des moments différents des entretiens, mais chaque militant ou militante utilise tout à la fois l'approche ethnique et l'approche civique pour définir l'identité de sa communauté. Il n'est donc pas possible de classer les individus interrogés dans des catégories clairement

9. Nous avons développé ailleurs une réflexion sur la difficulté de classer les référents symboliques de type culturel dans cette dichotomie (Gallant, 2011, 2013)

identifiées entre, d'une part, les utilisateurs de l'approche civique et, d'autre part, les utilisateurs de l'approche ethnique.

Néanmoins, les référents de type ethnique varient quelque peu selon les contextes. En Acadie, c'est la référence au sang et à la filiation qui domine. Le Grand Dérangement, le récit des réinstallations, la mémoire développée autour de ce qui est représenté comme l'épopée historique d'un peuple organique dispersé mais toujours vivant uni et unique constitue le cœur de cet ensemble référentiel. Un référentiel entretenu par des célébrations de cette survivance collective : le Congrès mondial acadien en est l'exemple le plus significatif.

Évidemment la question de sang, ça va toujours rester, si tu as du sang acadien. (Acadie, Simon)

En Ontario également, on retrouve ce rapport très filial à une identité collective peu perméable : faite de références au passé, à une forme plus ou moins idéalisée de l'histoire du Canada français – francophone et catholique lorsque « la nation débordait des frontières » (Bock, 2004) – dont l'Ontario français serait en quelque sorte l'héritier.

Mes parents m'ont élevé avec la conscience d'être un Canadien-français. [...] Je n'avais jamais entendu parler de la FESFO¹⁰ quand j'étais au secondaire. Mon école refusait de participer aux activités de la FESFO, parce que c'était trop contre-culturel, trop anticlérical. (Ottawa, Martin)

S'il est né anglophone et qu'il a été éduqué anglophone il ne pourra jamais être francophone. Il pourrait accepter de vivre la culture francophone et d'en profiter, je serais prête à l'accueillir, mais dans le fin fond je pense que tu ne peux pas changer qui tu es. Tu ne peux pas... c'est difficile, mais je ne pense pas que tu pourras devenir Franco-Ontarien. (Sudbury, Louise)

En Colombie-Britannique, il paraît bien difficile, au sein de la communauté francophone, de repérer une quelconque référence à une communauté francophone historique, et ce, en dépit des efforts actuellement déployés par les organismes pour « redécouvrir » l'histoire ancienne de la présence des francophones dans la province. La dimension ethnique existe bel et bien, mais c'est pour mieux désigner la diversité culturelle qui compose la communauté francophone.

Dans les entretiens réalisés sur les trois terrains, on trouve toujours également un cadre de référence de type civique, c'est-à-dire, comme nous l'avons rappelé plus haut, fondé cette fois sur une définition de l'identité faisant usage de critères plus institutionnels ou individuels. En Acadie, les militants défendent largement l'idée qu'est Acadien qui le veut bien. Les dimensions territoriale et linguistique sont également évoquées : vivre en Acadie, c'est participer à la communauté acadienne et à la francophonie locale.

10. Fédération de la jeunesse franco-ontarienne.

Moi, définir un Acadien, ce n'est pas compliqué, là. Ah, vraiment pas, c'est quelqu'un qui a une adresse permanente depuis au moins 24 heures et qui parle le français et qui demeure ici. (Acadie, Manon)

Ne peut-on pas être Acadien ou Acadienne d'adoption ? Et venir de la France, venir du Québec, venir de l'Afrique ? Dans ma philosophie personnelle, absolument [...] Alors inversement, pour être Acadien ou Acadienne, il ne faut pas avoir subi la Déportation chez ses ancêtres... (Acadie, Charles)

Moi je dis : est Acadien celui qui se définit comme tel. Te sens-tu Acadien ? Es-tu Acadien ? Oui ? Pas de problème. (Acadie, Euclide)

En Ontario également, on retrouve le thème de l'appartenance grâce à la langue et au lieu, mais aussi par la participation.

Est-ce que tu peux me décrire c'est quoi un Franco-Ontarien ?

Non, je ne peux pas décrire ça. Parce que Franco-Ontarien, je pense que c'est n'importe qui décide, de vivre en français en Ontario. Ça peut être un Québécois qui déménage et qui s'identifie à la communauté, parce qu'il y a beaucoup de Québécois à l'université, qui peuvent être de passage, c'est-à-dire, enseigner en français à la Laurentienne et ils partent parce qu'ils se sentent pas tout à fait à l'aise dans ce milieu qui n'est pas québécois. Donc, ils retournent à Montréal ou je ne sais pas trop où. Il y en a d'autres qui finissent par rester. Ce sont des Franco-Ontariens. Tu peux être Franco-Ontarien et que tu arrives de l'Afrique, et ta langue, ton groupe d'intérêt, ton groupe commun, c'est d'être francophone. (Sudbury, Dominique)

Toutefois, aux yeux de certains, devenir Franco-Ontarien, tout en étant possible, est un processus qui peut s'avérer exigeant et qui est susceptible de prendre un certain temps. Derrière l'évocation du temps, c'est également une forme d'initiation qui semble évoquée. Une initiation qui implique la prise en compte d'éléments identitaires qui semblent davantage *donnés au* nouvel arrivant que *construits avec* lui. Il est bel et bien question d'héritage, mais d'un héritage « en partage » :

J'imagine que tu peux *devenir* [Franco-Ontarien] parce que je connais des gens qui sont ici depuis longtemps. [...] Je pense que *ça peut s'apprendre*, mais je pense que *ça prend du temps, très longtemps*. [...] Je pense qu'il faut connaître l'histoire, les revendications, les comportements et les assumer. Comprendre pourquoi [c'est nous qui soulignons]. (Sudbury, Nathalie)

En revanche, en Colombie-Britannique, la question de l'acceptation ne se pose même pas. Est membre de la communauté francophone quiconque s'exprime en français et souhaite, d'une manière ou d'une autre, vivre totalement ou partiellement en français. Une communauté francophone largement polyglotte, multiculturelle et multiethnique :

Ici en BC, je pense que les enfants vont s'identifier en étant capables de dire qu'ils sont capables de parler le français et puis une autre langue et puis peut-être une autre langue parce que il y a plusieurs parents qui parlent une autre langue à la maison, donc les enfants ont trois

langues. Des couples mixtes. [...] 80 % de la population, c'est des couples mixtes, exogames. (Vancouver, Alain)

C'est mixte de langue, et puis c'est mixte de race... Non y a personne qui est né ici! On est tous de quelque part! Mais ça, c'est vraiment de la ville de Vancouver. (Vancouver, Alain)

Les divers exemples de référents ethniques et civiques ont ici été présentés séparément à des fins analytiques. Toutefois, comme nous l'avons souligné plus haut, la majorité des militants et des militantes rencontrés emploie tantôt les uns et tantôt les autres au cours d'un même entretien. En Acadie, il y a en la matière ce que nous appellerions une forme d'ambivalence identitaire : la quête d'authenticité identitaire voisine, dans les mêmes entretiens, avec une volonté de présenter l'identité acadienne comme résolument ouverte au monde, ouverte à l'autre et à ses différences. Chacun de nos interlocuteurs a tenté, de manière plus ou moins explicite, de concilier la dimension particulière, exceptionnelle de la communauté, avec la démonstration de son ouverture. En Ontario, le processus est largement similaire. Comme en Acadie, l'identité communautaire est souvent définie simultanément de manière ethnique et de manière civique par les militants :

[En faisant référence à un ami d'origine africaine], c'est un Acadien. Je veux dire il n'a pas le sang, ce n'est pas un Acadien comme ça mais... Si tu veux être Acadien, dis-toi Acadien, ça fait 15 ans que tu es par ici puis que tu *chumes* avec des Acadiens, que tu donnes pour la communauté puis tout ça, dis-toi, appelle-toi Acadien [...] Tu es un adopté. Tu es d'ici, tu es d'ici. (Acadie, Simon)

Le Canada français, ce n'était pas seulement une ethnie. C'était aussi un projet de société dans le sens politique : il y avait une volonté de conquête, de conquérir plus large dans l'espace institutionnel, donc, c'est nécessairement politique et, pour moi, c'est nécessairement moderne. Donc, on tente de réduire le Canada français à sa dimension la plus conservatrice, la plus rétrograde, en ne voyant pas qu'il s'y a eu un véritable projet de société qui nous a permis d'exister et de se définir en opposition à la majorité anglophone du Canada et du continent. Et pour moi, c'est fondamentalement moderne, ça. (Ottawa, Martin)

La diversité culturelle en francophonie minoritaire

Ainsi combinés, les deux grands modes définitionnels de l'appartenance que sont le modèle ethnique et le modèle civique conduisent-ils à une même forme d'ouverture à la diversité culturelle interne? En principe, seule l'approche civique peut donner lieu à une pleine inclusion identitaire des immigrants, puisque les caractéristiques associées à la dimension ethnique ne peuvent pas être acquises par de nouveaux venus. Nous avons voulu documenter ce qu'il en était des approches combinées. Nous avons donc examiné jusqu'à quel point la diversité culturelle figurait au sein des représentations de la francophonie entretenues par les militants. Est-ce que la question de la diversité s'impose d'elle-même quand on parle d'identité à un militant au sein d'un organisme francophone, ou avons-nous dû provoquer, sur cette question, un discours de sa part?

En fait, le thème de la diversité culturelle a été abordé plus spontanément en Colombie-Britannique qu'en Acadie, et davantage à Ottawa qu'à Sudbury. Ces divergences semblent largement tributaires de la densité de l'immigration dans ces divers lieux, mais également de l'origine régionale des francophones de la communauté d'accueil. Parfois, là où la diversité culturelle est moins visible, elle est subsumée, dans le discours des militants, à d'autres formes de diversités. Ainsi, la diversité la plus spontanément évoquée en Acadie est avant tout celle des régions (le Madawaska, la Péninsule, le Sud-Est). On nous parle ainsi de « guerre des Acadies » (Acadie, Daniel), « l'Acadie, c'est plusieurs tribus » (Acadie, Euclide), « on a plusieurs capitales en Acadie » (Acadie, Bernard), « l'Acadie plurielle » (Acadie, Euclide). Le « nous » acadien est donc d'emblée marqué par la diversité, à laquelle pourrait participer cette autre – et nouvelle – diversité issue de l'immigration francophone. Certes, quand il s'agit de parler de la communauté, on ne parle donc pas spontanément ni immédiatement de diversité culturelle. Mais il n'en demeure pas moins que le thème n'est pas écarté et qu'il n'apparaît pas comme un problème mais plutôt une occasion à saisir pour l'Acadie et la francophonie acadienne. Chaque interlocuteur est à même de proposer une interprétation toujours positive d'un agencement entre « francophonie venue d'ailleurs » et « francophonie d'ici » :

Je trouve que les immigrants s'ajustent beaucoup plus vite et même les Québécois qui viennent en Acadie ou ailleurs, vont beaucoup accepter ou s'ajuster à la collectivité acadienne comme telle ou même l'identité acadienne que nos propres personnes ici [en faisant référence notamment au Nord-Ouest]. (Acadie, Gilles)

Cela étant, cette référence à la diversité paraît distanciée, presque exotique, ou à tout le moins concerner une certaine Acadie, l'Acadie urbaine plus que l'Acadie rurale. Les choses changent cependant au Nouveau-Brunswick. En effet, en 2010 ont été mis en place plusieurs centres régionaux d'accueil à l'immigration francophone dans la province pour faciliter l'accueil, l'installation et la rétention des immigrants francophones. De plus, les campus universitaires d'Edmundston et de Shippagan jouent de plus en plus un rôle de pôle d'attraction d'étudiants et d'étudiantes venus de l'extérieur du Canada.

En Ontario, l'image de la diversité interne la plus saillante dans le discours des militants provient de la définition même de la communauté. Comment « dire » la communauté? Nos interlocuteurs francophones de l'Ontario sont tiraillés entre plusieurs approches de la communauté, jonglant avec plusieurs dénominations : francophonie ontarienne, Ontario français, Canada français...

Le fait d'avoir une communauté, est-ce que ça existe? Est-ce que la communauté est bien connectée avec la communauté à l'extérieur? Quelles sont les limites de ces communautés? Est-ce que notre définition de la communauté est trop peu inclusive pour ce qu'elle est vraiment? (Ottawa, Christine)

Or, même des termes hautement connotés peuvent s'inscrire à mi-chemin sur ce continuum :

Je n'aime pas l'expression, mais j'en ai pas d'autres ; c'est celle qui est utilisée encore sur le terrain, sans connotation péjorative ou quoi que ce soit, c'est les Franco-Ontariens de souche. Alors, même la définition varie : selon certains, je ne suis pas de souche ; selon d'autres oui, parce que je suis née ici. Alors, c'est un peu comme partout... (Ottawa, Gérard)

Il n'en demeure pas moins que la diversité culturelle est bien présente dans le discours. Elle émerge plus spontanément à Ottawa, tandis qu'à Sudbury, c'est moins évident, exception faite du milieu universitaire. Si la francophonie de Sudbury est, elle aussi, marquée par une certaine diversité culturelle, celle-ci ne met pas en cause les fondements historiques, et parfois également culturels, mis en évidence par nos interlocuteurs dans la définition d'une identité franco-ontarienne sinon fermée, du moins exigeante quant à l'insertion de « l'autre ».

Enfin, nous avons déjà vu comment, en Colombie-Britannique, la diversité est inhérente à la communauté, composée de migrants. Le rapport à une identité communautaire de référence y est très ténu et il semble que, à l'instar du contexte de cette province qui se définit beaucoup à travers le multiculturalisme qui la caractérise, la communauté francophone considère le multiculturalisme, ou le « cosmopolitisme », comme une des caractéristiques principales de la communauté. Il semble d'ailleurs s'y opérer une dissociation entre langue et culture, le français n'étant plus construit comme le véhicule d'une culture unique. La communauté francophone ressemble alors à une « Babel » moderne :

La clientèle à [l'école] : 48 communautés culturelles différentes. Donc les jeunes, c'est les Nations Unies à quelque part. Donc il n'y a plus de bloc monolithique, comme ça existait il y a une quinzaine d'années ou une vingtaine d'années. Là maintenant, il y a une mouvance, une nouvelle circulation d'individus. Donc évidemment, il y a la langue française en partage, mais la culture de un n'est pas la culture de l'autre. (Vancouver, Roger)

Nos analyses corroborent donc le classement proposé par Thériault (2008 : 361), où l'Ouest canadien est présenté comme beaucoup plus cosmopolite que l'Ontario français, lui-même moins « communautariste » que l'Acadie du Nouveau-Brunswick. Chez Thériault, le cosmopolitisme est associé à un certain niveau d'individualisme. En outre, seuls les Acadiens et les Acadiennes du Nouveau-Brunswick sont classés parmi les communautés où l'identité est très fortement liée à la langue, alors que l'auteur classe tant l'Ontario français que l'Ouest canadien nettement plus bas sur cet axe, quoique encore du côté d'une (légère) identification à caractère linguistique. Ces caractéristiques de dilution de l'attachement communautaire à la langue sont-elles nécessaires pour permettre l'inclusion identitaire des immigrants ? Le discours des militants acadiens que nous avons étudié suggère plutôt que cette ouverture à la diversité culturelle ne doit pas forcément se faire au prix d'une fragmentation identitaire.

Synthèse et pierres d'attente

Les trois cas – acadien, franco-ontarien et britanno-colombien – illustrent, chacun à leur manière, le processus de dissociation qui touche les francophonies canadiennes et les contrastes qui caractérisent la réponse apportée par chaque francophonie à la question de l'agencement entre particularisme et diversité. Dans chaque communauté francophone, il existe chez les militants et les militantes communautaires une volonté claire d'ouverture à la diversité, à travers un discours identitaire pratiquant une synthèse plus ou moins explicite entre éléments ethniques et civiques de l'appartenance. Cela étant, cette volonté d'ouverture et de synthèse entre l'authenticité particulariste et la diversité culturelle reste tributaire des réalités sociopolitiques caractérisant chacune des communautés, comme de l'ampleur du processus d'immigration à l'œuvre dans chaque région. Si le discours acadien tend à intégrer la (faible) immigration francophone comme une forme de diversité de plus « parmi d'autres » au sein d'une Acadie de toute façon plurielle, ne serait-ce que par les différences régionales qui la caractérisent, le discours britanno-colombien quant à lui insiste bien plus sur une francophonie locale multiculturelle qui se renouvelle à travers les (importants) flux migratoires. Quant au discours franco-ontarien, il est marqué par les contrastes, à l'image d'une (forte) immigration touchant inégalement Toronto, Ottawa ou Sudbury, qui dessinent ainsi les contours d'une francophonie ontarienne elle-même de plus en plus contrastée. Les trois cas montrent à quel point les dynamiques locales vont exercer une influence sur la manière dont les militants envisageront la question de la diversité culturelle. Partant du terrain acadien, nous avons constaté dans une précédente recherche que la notion de lieu tendait à devenir un élément de plus en plus central dans les réaménagements des discours identitaires particularistes locaux (Traisnel et Violette, 2010; Violette et Traisnel, 2011), au détriment d'éléments plus filiaux ou ethniques qui leur servaient traditionnellement de cadre de référence. En effet, il émerge des discours des militants un « ici » commun qui se porte garant d'une légitimité identitaire locale. Et cet ici, c'est l'Acadie. On constate donc une tendance vers la qualification d'un « lieu » identitaire acadien plutôt que d'une identité acadienne : on se dit « d'Acadie » plutôt que « Acadien », ce qui constitue une façon de se réinventer de manière inclusive tout en étant ancré dans une histoire particulière.

Par contraste, le terrain ontarien semble donner à voir un processus de fragmentation, voire de désolidarisation de la communauté francophone eu égard à sa forte diversité. En effet, l'identité paraît difficilement nommable : on hésite quant au nom à lui donner ; l'appellation « franco-ontarien » provoque souvent par ailleurs un malaise chez les participants et les participantes. Ces derniers apparaissent écartelés entre plusieurs références non pas convergentes, comme au Nouveau-Brunswick à travers la notion bien campée d'Acadie, mais divergentes, éclatées, à travers notamment les diversités régionales (Toronto, Sudbury, Ottawa) et sociohistoriques (Canada français, Ontario français, francophonie ontarienne, francophonie canadienne).

L'enquête de terrain menée en Colombie-Britannique laisse percevoir une difficulté à parler d'une identité et/ou appartenance franco-colombienne en raison du caractère récent, culturellement diversifié et en constant renouvellement de la communauté. Certains avancent toutefois que les « véritables Franco-Colombiens » seront la génération actuelle d'âge primaire : des enfants qui parlent deux ou trois langues et qui commencent à former un accent franco-colombien propre à leur communauté. Il s'agit donc d'une communauté très cosmopolite, internationale, mais également polyglotte, dont les membres apparaissent plus comme un ensemble hétéroclite d'ayants droit qui partagent une même langue.

Au final, ces résultats nous amènent à nous interroger sur les conséquences à long terme des processus contrastés de redéfinition identitaire menés au sein des communautés francophones minoritaires. Seul l'avenir nous dira quel projet de société aura été le plus porteur d'avenir. Il est difficile maintenant de prévoir dans quelle mesure l'enjeu de la « diversité » pourra donner lieu à une francophonie canadienne qui puisse être, d'une part, unie autour de « parlants français » au détriment des communautés d'histoire qui la composent, tout en conservant, d'autre part, la dimension affective (plutôt qu'instrumentale) de la langue, dimension nécessaire au maintien d'une cohésion sociale propre à la minorité. En outre, ces nouvelles orientations du discours identitaire auront sûrement des impacts sur la légitimité politique des francophones au Canada. Les répercussions des formes discursives documentées dans cet article seront donc à suivre de près au cours des prochaines années.

Références

- ANDREW, Caroline (2008). « Le rôle des communautés d'accueil dans l'attraction et la rétention des nouveaux arrivants et des minorités », allocution présentée lors de la 10^e conférence nationale Métropolis, à Halifax. Vidéo en ligne : http://canada.metropolis.net/events/cpac_10th_conf/cpac_10th_conf_f.html.
- BOCK, Michel (2004). *Quand la nation débordait les frontières : les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*, Montréal, Hurtubise HMH.
- DALLEY, Phyllis, et Anne-Sophie RUEST-PAQUETTE (2010). « (Re)nommer l'Association canadienne-française de l'Alberta : un débat entre l'homogénéité et le fractionnement identitaire », dans Nathalie Bélanger, Nicolas Garant, Phyllis Dalley et Tina Desabrais (dir.), *Produire et reproduire la francophonie en la nommant*, Sudbury, Prise de parole, p. 81-100.
- DIECKHOFF, Alain (1996). « La déconstruction d'une illusion : l'introuvable opposition entre nationalisme politique et nationalisme culturel », *L'année sociologique*, vol. 46, n° 1, p. 43-55.
- FARMER, Diane (2008). « L'immigration francophone en contexte minoritaire : entre la démographie et l'identité », dans Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dir.), *L'espace francophone en milieu minoritaire : nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, Montréal, Fides, p. 121-159.
- FARMER, Diane, Yvonne KABEYA, Normand LABRIE et Denise WILSON (2003). *La relation école-familles francophones d'origine immigrante à Toronto*, Toronto, OISE/CREFO, Université de Toronto.

- FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA (FCFA) (2009). En ligne : *Profil de la communauté francophone de la Colombie-Britannique, Profil de la communauté francophone de l'Ontario Profil de la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick*, consultable en ligne : <http://profils.fcfa.ca>.
- FILLIEULE, Olivier, et Bernard PUDAL (2010). « Sociologie du militantisme : problématisations et déplacement des méthodes d'enquête », dans Olivier Fillieule, Éric Agrikoliansky et Isabelle Sommier (dir.), *Penser les mouvements sociaux : conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris, La Découverte, p. 163-184, coll. « Recherches ».
- GALLANT, Nicole et Chedly BELKHODJA (2005). « Production d'un discours sur l'immigration et la diversité par les organismes francophones et acadiens au Canada », *Études ethniques canadiennes/Canadian Ethnic Studies*, vol. 37, n° 3, p. 35-58.
- GALLANT, Nicole (à paraître 2013). « Language and the transformation of identity politics in minority francophone communities in Canada: Between collective linguistic identity and individualistic integration policies », dans Christina Späti (dir.), *Language and identity politics*, New York, Berghahn Books.
- GALLANT, Nicole (2011). « Les communautés francophones en milieu minoritaire et les immigrants : entre ouverture et inclusion », *Revue du Nouvel Ontario*, n°s 35-36, p. 69-105.
- GALLANT, Nicole (2010). « Représentations sociales et représentation politique : présence immigrante dans les organismes de la francophonie minoritaire au Canada », *Politique et sociétés*, vol. 29, n° 1, p. 181-201.
- GALLANT, Nicole (2008). « Représentations de la francophonie locale chez les jeunes : comparaison de l'Acadie et de la Fransaskoisie », *Revue canadienne de recherche sociale/Canadian Journal of Social Research*, vol. 1, n° 1, p. 79-102.
- GALLANT, Nicole (2007a). « Représentations de l'acadianité et du territoire chez des jeunes francophones des Maritimes », dans Martin Pâquet et Stéphane Savard (dir.), *Balises et références : Acadies, francophonies*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 323-347.
- GALLANT, Nicole (2007b). « Quand les immigrants sont la minorité dans une minorité : ouverture et inclusion identitaire en milieu francophone minoritaire », *Nos diverses cités : collectivités rurales*, n° 3 (été), p. 93-97.
- GIDDENS, Anthony (1991). *Modernity and self-identity: Self and society in the late modern age*, Stanford, Stanford University Press.
- HELLER, Monica (2011). *Paths to post-nationalism: A critical ethnography of language and identity*, Oxford, Oxford University Press.
- HELLER, Monica (1999). *Linguistic minorities and modernity: A sociolinguistic ethnography*, New York, Longman Ltd.
- HERMET, Guy, Bertrand BADIE, Pierre BIRNBAUM et Philippe BRAUD (2001). *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, Paris, Armand Colin.

- LAAROUSSI, Michèle, et Leslie ANGENEAU (2005). « Pourquoi un observatoire canadien de l'immigration dans les zones à faible densité d'immigrants? », dans Hélène Destrempe et Joe Ruggeri (dir.), *Rendez-vous immigration 2004*, Fredericton, Centre Métropolis Atlantique et Université du Nouveau-Brunswick, p. 555-571.
- MADIBBO, Amal (2004). « Minority within a minority: Black Francophones of Ontario and the dynamics of power and resistance », thèse de doctorat, Toronto, University of Toronto.
- QUELL, Carsten (2000). « Speaking the languages of citizenship », thèse de doctorat, Toronto, University of Toronto.
- SCHNAPPER, Dominique (1994). *La communauté des citoyens : sur l'idée moderne de nation*, Paris, Gallimard.
- THÉRIAULT, Joseph Yvon (2008). « À quoi sert la Franco-Amérique? », dans Dean Louder et Éric Waddell (dir.), *Franco-Amérique*, Sillery, Septentrion, p. 355-365.
- THÉRIAULT, Joseph Yvon (2007). *Faire société. Société civile et espaces francophones*, Sudbury, Prise de parole, 384 p.
- TRAISNEL, Christophe (2012a). « Protéger et pacifier : la politique officielle de bilinguisme canadien face aux risques de transferts linguistiques et de contestation communautaire », *Revue internationale d'études canadiennes / International Journal of Canadian Studies*, n^{os} 45-46, p. 69-89.
- TRAISNEL, Christophe (2012b). « Les groupes d'aspiration "francophoniste" : jalons pour une comparaison des aspects politiques des francophonies canadiennes », dans Lucille Guilbert et coll. (dir.), *Mouvements associatifs dans la francophonie nord-américaine*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 43-68.
- TRAISNEL, Christophe, et Isabelle VIOLETTE (2010). « Qui ça, nous? La question des identités multiples dans l'aménagement d'une représentation de la francophonie en Acadie du Nouveau-Brunswick », dans Nathalie Bélanger, Nicolas Garant, Phyllis Dalley et Tina Desabrais (dir.), *Produire et reproduire la francophonie en la nommant*, Sudbury, Prise de parole, p. 101-122.
- VIOLETTE, Isabelle (2010). « Immigration francophone en Acadie du Nouveau-Brunswick : langues et identités », thèse de doctorat inédite, Université de Moncton.
- VIOLETTE, Isabelle, et Christophe TRAISNEL (2011). « L'Acadie de la diversité chez le militant acadien d'ici et le francophone venu d'ailleurs : contradictions et convergences dans les représentations d'une identité commune », *Francophonies d'Amérique*, n^o 30 (automne), p. 131-152.
- WEBBER, Jeremy (1999). « Just how civic is civic nationalism in Quebec? », dans Alan C. Cairns, John C. Courtney, Peter MacKinnon, Hans J. Michelmann et David E. Smith (dir.), *Citizenship, diversity and pluralism: Canadian and comparative perspectives*, Montréal, McGill-Queen's University Press, p. 87-107.
- ZIMMER, Oliver (2008). « "Civic-versus-ethnic" and the peculiarities of European nationalism », allocution présentée à la conférence de l'ASEN sous le thème « Nationalism, East and West: Civic and ethnic conceptions of nationhood », à Londres.

Mots clés

francophonie, immigration, minorité, identité, associations

Keywords

francophonie, immigration, minority, identity, organizations

Correspondance

christophe.traisnel@umoncton.ca

isabelle.violette@umoncton.ca

nicole.gallant@ucs.inrs.ca